



14ème législature

Question N° : 103009	De Mme Michèle Tabarot (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > consommation	Tête d'analyse > information des consommateurs	Analyse > produits alimentaires. rappels. information.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'information de la population concernant les rappels de produits alimentaires. Ces derniers sont fréquents et, au regard de l'enjeu sanitaire majeur qu'ils représentent, l'information à leur sujet se doit d'être la plus diligente et la plus efficace possible. À cette fin, l'association CLCV préconise la mise en place d'un site Internet officiel unique rassemblant l'ensemble des rappels de produits alimentaires. En effet, l'information est actuellement disparate. Elle relève essentiellement de l'action des enseignes de distribution et n'est pas assez le fait des pouvoirs publics. En outre, la mise en place d'un site public pourrait permettre aux consommateurs de s'abonner à des alertes améliorant d'autant la diffusion de l'information. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse lui faire connaître sa position sur cette proposition.